

# L'erreur judiciaire en matière pénale:

Regards croisés sur ses contours  
et ses causes potentielles

2<sup>e</sup> édition

Nathalie Dongois

Professeure à l'Université de Lausanne

# Table des matières

Remerciements.....	V
Sommaire.....	VII
Abréviations .....	XI
Introduction .....	1
<b>Partie I : Réflexions autour de l'erreur judiciaire en matière pénale .....</b>	<b>9</b>
Chapitre 1 : De quoi parle-t-on ? .....	9
Introduction .....	9
Section I. L'erreur judiciaire se définit en fonction de la procédure de révision propre à chaque État .....	13
§1. L'erreur judiciaire selon la procédure de révision suisse.....	13
§2. L'erreur judiciaire selon la procédure de révision française .....	20
Section II. L'erreur judiciaire est un concept à géométrie variable .....	24
§1. L'erreur judiciaire peut être admise en faveur ou en défaveur de la personne et répondre de différents cas de figure à corriger .....	24
A. L'exemple de l'erreur judiciaire telle que reconnue en Suisse.....	24
B. L'exemple de l'erreur judiciaire telle que reconnue en France .....	26
§2. L'erreur judiciaire peut être admise différemment selon l'infraction en cause .....	28

§3. L'erreur judiciaire peut être admise différemment sur la base des motifs d'ouverture .....	30
Chapitre 2 : En quoi le système de justice pénale peut-il être en cause ?.....	35
Introduction .....	35
Section I. Rapport entre risque d'erreur judiciaire et types de procédure .....	38
§1. Brève présentation des procédures de types accusatoire et inquisitoire .....	38
A. La mise en mouvement de l'action pénale.....	38
B. L'exercice de l'action pénale .....	39
C. L'audience .....	41
§2. Analyse du système suisse de justice pénale.....	41
A. Liminaires sur le caractère mixte d'une procédure pénale.....	41
B. La mise en mouvement de l'action pénale dans la procédure suisse.....	42
C. L'exercice de l'action pénale dans la procédure suisse.....	44
D. L'audience pénale dans la procédure suisse.....	46
E. Synthèse et autres garanties proposées par le système suisse de procédure pénale .....	47
Section II. Rapport entre erreur judiciaire et indépendance du pouvoir judiciaire.....	48
§1. Principe et limite de l'indépendance du pouvoir judiciaire.....	48
§2. Rapport entre statut des autorités d'instruction et exercice indépendant de l'instruction.....	51
§3. Évolution des fonctions reconnues au ministère public .....	54
Section III. Rapport entre erreur judiciaire et procédures extraordinaires ne garantissant pas le caractère absolu de la recherche de la vérité .....	60

§1. Justice négociée et <i>plea bargain</i> aux Etats-Unis .....	60
§2. Encadrement des procédures extraordinaires en Suisse : limite suffisante ?.....	61
A. Un encadrement qui permet de ne pas assimiler ces procédures extraordinaires au <i>plea bargain</i> tel que pratiqué aux Etats-Unis.....	61
B. La méconnaissance de la portée de ces procédures extraordinaires, un risque d'erreur judiciaire .....	63
Chapitre 3 : En quoi la police ou toute personne en charge de mener une audition peut-elle être en cause ?.....	67
Introduction .....	67
Section I. La formation et la neutralité des personnes en charge de mener des auditions .....	69
§1. Apprendre à déceler les fausses déclarations volontaires .....	69
§2. Éviter de provoquer les fausses déclarations involontaires .....	72
A. Malléabilité de la mémoire .....	72
B. Vulnérabilité de la mémoire.....	74
Section II. Un risque d'erreur judiciaire plus ou moins élevé selon la maîtrise et l'adaptation des techniques d'audition.....	78
§1. Connaître les éléments déterminants de la technique d'audition à adopter.....	78
A. Les buts de l'audition.....	78
B. Le profil de la personne auditionnée.....	79
C. Le type d'affaire en cause.....	82
D. Les facteurs facilitants et les facteurs inhibiteurs .....	82
§2. Connaître les différentes techniques d'audition.....	84
A. L'interrogatoire de justification .....	84
B. L'interrogatoire d'aveu.....	85
C. L'interrogatoire d'enfermement .....	86

D. L'entrevue cognitive.....	87
§3. Connaître les règles à ne jamais transgresser, quel que soit le cas en question.....	90
Section III. La tenue et la transcription des procès-verbaux .....	92
Chapitre 4 : En quoi l'expert peut-il être en cause ?.....	97
Introduction .....	97
Section I. Les risques d'erreur au niveau des expertises forensiques.....	98
§1. Liminaires.....	98
§2. Les erreurs possibles au niveau de la scène de crime .....	100
§3. Les erreurs possibles au niveau du laboratoire.....	100
A. Le biais de l'observateur.....	101
B. Les risques en rapport avec la qualité et/ou la quantité de l'échantillon.....	102
§4. Les erreurs possibles au niveau du rapport .....	104
A. Dans sa rédaction par l'expert.....	104
B. Dans sa compréhension par le juge.....	104
Section II. Les risques d'erreur au niveau des expertises psychiatriques/psychologiques.....	106
§1. Liminaires.....	106
§2. Les erreurs possibles au niveau du recours à l'expertise .....	107
A. L'expertise psychiatrique en responsabilité pénale.....	107
B. L'expertise psychologique de crédibilité .....	108
§3. Les erreurs possibles au niveau de l'évaluation par l'expert.....	110
A. L'expertise psychiatrique en responsabilité pénale.....	110
B. L'expertise psychologique de crédibilité .....	110
§4. Les erreurs possibles au niveau de l'appréciation de l'expertise par l'autorité pénale.....	111

A.	L'expertise psychiatrique en responsabilité pénale.....	111
B.	L'expertise psychologique de crédibilité .....	114
C.	Remarques conclusives sur le rapport entre les différents types d'expertises et la liberté d'appréciation de l'autorité pénale.....	115
Section III.	Les palliatifs à ces risques d'erreur au niveau des expertises .....	117
§1.	Le recours à l'article 307 CP pour fausse expertise.....	117
§2.	La vérification du suivi de méthodes validées .....	117
§3.	La confrontation de l'expertise aux autres moyens de preuve .....	119
Chapitre 5 :	En quoi l'autorité pénale peut-elle être en cause ?.....	121
Introduction	.....	121
Section I.	La liberté d'appréciation des preuves.....	123
§1.	Le principe même de l'intime conviction .....	123
§2.	Les limites du principe de l'intime conviction .....	125
A.	La liberté de la preuve : un principe assorti de limites .....	125
1°)	Liminaires.....	125
2°)	Les preuves interdites.....	125
3°)	Les preuves illicites et les preuves administrées en violation d'une règle de validité.....	126
4°)	Les preuves en cascade d'une preuve illicite.....	127
B.	La liberté d'appréciation des preuves : une liberté encadrée.....	131
1°)	Liminaires.....	131
2°)	L'obligation de motivation et l'interdiction de l'arbitraire .....	133
3°)	L'application du principe « <i>in dubio pro reo</i> » .....	135

Section II. L'institution du jury .....	138
§1. Liminaires .....	138
§2. Les propriétés du jury .....	138
§3. Les conséquences des propriétés du jury .....	139
§4. L'instrumentalisation possible des jurys : source réelle d'erreurs judiciaires .....	143
A. Les facteurs d'instrumentalisation .....	143
B. Les deux jurys caractérisant le système pénal des Etats-Unis .....	145
C. Le jury des Cours d'assises françaises .....	147

**Partie II Illustrations d'erreurs en matière de justice  
pénale ..... 151**

Chapitre 1 : Toute erreur peut-elle être qualifiée d'erreur judiciaire ? .....	151
L'affaire Paul Grüninger.....	151
L'affaire d'Outreau .....	160
L'affaire Omar Raddad .....	174
Chapitre 2 : Les garanties posées par le système de justice pénale sont-elles suffisantes ? .....	185
L'affaire Jean Calas .....	185
L'affaire Patrick Dils .....	196
L'affaire Robert Boulin .....	209
L'Affaire Léa .....	219
Chapitre 3 : L'administration des preuves est-elle la source principale d'erreurs judiciaires ? .....	228
L'affaire Rida Daalouche.....	228
L'affaire Brandon Mayfield.....	233
L'affaire de Beatrice .....	237
L'affaire de Heilbronn .....	244

L'affaire Raymond Easton.....	249
Chapitre 4 : Quels sont les risques d'erreurs au niveau de l'appréciation des preuves ?.....	252
L'affaire Orenthal James Simpson.....	252
L'affaire Cyril Belshaw .....	262
L'affaire Sally Clark.....	274
L'affaire Ségalat .....	281
<b>Conclusion : En quoi sommes-nous tous en cause ?.....</b>	<b>287</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>293</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>303</b>